

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2012 À 18 HEURES 30

N° 5 - 223 / 2012 : ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2012 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Marie-Pierre GRANIER, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Jean-Marie COUDERC, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Elfane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

N° 5 - 223 / 2012 : ÉVOLUTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Transports Urbains

Autres services concernés : Finances et Budget, Communication

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

Grille tarifaire

La grille tarifaire des transports a été mise en application au premier septembre 2011. Son élaboration a permis de répondre aux usages tout en conservant une équivalence tarifaire entre l'ancienne et la nouvelle grille.

Elle comporte 5 catégories d'usagers :

- Tout public
- Actifs (salariés)
- Moins de 26 ans et plus de 65 ans
- Ayant-droits SRU
- Personnes Invalides

La carte Pastel permet de recharger un certain nombre de voyages (10, 20, 25, 50, 100, 200 ou 375) selon la catégorie d'usagers.

Par ailleurs, trois types de billet unitaire sont vendus à bord : aller simple, aller-retour et SRU. La dernière actualisation du montant du billet unitaire date de 2006.

Il convient d'actualiser notre tarification.

Je vous propose d'approuver la grille tarifaire jointe en annexe.

Tarif groupe

La communauté d'agglomération effectue des transports de groupe (supérieur à 10 personnes) sur son territoire dans le cadre des lignes régulières.

Je vous propose de fixer les tarifs de groupe spéciaux suivants :

- 0,65 € TTC pour un aller simple
- 1,30 € TTC pour un aller-retour.

Services occasionnels

La communauté d'agglomération effectue des services occasionnels à l'intérieur du PTU qui nécessitent la mise en œuvre de moyens spécifiques. Je vous propose de revaloriser les tarifs de ces prestations et de les fixer ainsi qu'il suit :

- 60,00 € TTC le forfait d'immobilisation d'un bus du lundi au vendredi (entre 6h et 22h)
- 90,00 € TTC le forfait d'immobilisation d'un bus les samedis (entre 6h et 22h)
- 120,00 € TTC le forfait d'immobilisation d'un bus entre 22h et 6h, les dimanches et jours fériés
- 4,00 € TTC le coût du kilomètre du lundi au samedi (entre 6h et 22h)
- 7,00 € TTC le coût du kilomètre entre 22h et 6h, les dimanches et jours fériés
- 33,96 € TTC le coût horaire de main d'œuvre quel que soit le jour ou l'heure

Bus info :

- 80,00 € TTC le forfait d'immobilisation du bus quel que soit le jour
- 33,96 € TTC le coût horaire de main d'œuvre quel que soit le jour ou l'heure

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération du conseil communautaire du 15 mars 2011 sur l'approbation de la grille tarifaire applicable au 1^{er} septembre 2011,

VU la délibération du conseil communautaire du 20 décembre 2011 relatif au règlement de transport et à l'approbation des conditions générales d'utilisation de la carte Pastel,

VU la délibération du conseil communautaire du 10 avril 2012 portant sur la création de catégories d'usagers,

VU la commission déplacements et mobilité du 29 novembre 2012,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 11 décembre 2012

VU la grille tarifaire ci-annexée,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

APPROUVE la grille tarifaire ci-annexée et les conditions de son application ;

APPROUVE le tarif groupe,

APPROUVE le tarif des services occasionnels,

DECIDE de leur mise en application à compter du 1^{er} mars 2013,

DIT que les recettes correspondantes seront constatées au budget annexe des transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 décembre 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



PUBLIE LE

21 DEC. 2012

ANNEXE N° 5 - 223 / 2012

GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS
1er mars 2013

Titres	Ayant-droit	Prix unitaire HT	Prix unitaire public TTC (TVA 7%)	Lieu de vente
Billet unitaire	TOUT PUBLIC	1,028 €	1,10 €	Bus
Billet aller/retour	TOUT PUBLIC	1,963 €	2,10 €	Bus
Billet SRU	AYANT-DROIT SRU	0,467 €	0,50 €	Bus
Carte 10 voyages	TOUT PUBLIC	9,346 €	10,00 €	Espace Infos et dépositaires
Carte 25 voyages	TOUT PUBLIC	19,626 €	21,00 €	Espace Infos et dépositaires
Carte 50 voyages	TOUT PUBLIC	34,579 €	37,00 €	Espace infos et dépositaires
Carte 100 voyages	TOUT PUBLIC	54,206 €	58,00 €	Espace Infos et dépositaires
Carte 50 voyages	ACTIFS	27,103 €	29,00 €	Espace Infos et dépositaires
Carte 100 voyages	ACTIFS	45,794 €	49,00 €	Espace infos et dépositaires
Carte 200 voyages	ACTIFS	79,439 €	85,00 €	Espace Infos et dépositaires
Carte 100 voyages	MOINS DE 26 ANS ET PLUS DE 65 ANS	19,626 €	21,00 €	Espace infos et dépositaires
Carte 200 voyages	MOINS DE 26 ANS ET PLUS DE 65 ANS	39,252 €	42,00 €	Espace infos et dépositaires
Carte 375 voyages	SPECIAUX SCOLAIRES	72,897 €	78,00 €	Espace Infos
Carte 10 voyages	AYANT-DROIT SRU	4,206 €	4,50 €	Espace Infos et CCAS
Carte 20 voyages	AYANT-DROIT SRU	8,411 €	9,00 €	Espace Infos et CCAS
Carte 100 voyages	PERSONNES INVALIDES	19,626 €	21,00 €	Espace infos et dépositaires
Carte 200 voyages	PERSONNES INVALIDES	39,252 €	42,00 €	Espace Infos et dépositaires
Carnet 10 voyages service TPMR	PERSONNES INVALIDES	10,280 €	11,00 €	Espace Infos et bus TPMR
Duplicata cartes pastel (perte, détérioration)	TOUT PUBLIC	5,607 €	6,00 €	Espace Infos
Achat carte Pastel (création carte initiale)	TOUT PUBLIC	1,869 €	2,00 €	Espace Infos

Durée de validité des contrats : 2 ans à compter de la première validation
à l'exception des spéciaux scolaires (du 1er août au 31 juillet) et SRU validité de 3 mois

Justificatifs :

Actifs : salariés (attestation de l'employeur et pièce d'identité)

-26 et +65 ans (pièce d'identité)

Ayant-droit SRU (attestation CMUC valide ou attestation du CCAS sur conditions de ressources)

Personnes invalides (carte d'invalidité ou COTOREP 80% minimum)

